

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 170 JANVIER 2005

### H U M E U R D E B L É

#### DÉNATURATION CONTRE NATURE

Dans le contexte actuel de hausse de prix du fioul domestique, les agriculteurs français se montrent de plus en plus intéressés par le chauffage aux grains, système bien répandu en Amérique du Nord et en Suède, par exemple. En outre, dans le souci de promouvoir les énergies renouvelables, la réglementation européenne encourage cette pratique sur les exploitations : les agriculteurs sont autorisés à cultiver leurs jachères pour produire les céréales qu'ils utilisent à des fins de chauffage ; ou bien, s'ils préfèrent les produire hors jachère, ils peuvent bénéficier d'une aide spécifique, dite " aide aux cultures énergétiques ".

Pour empêcher toutefois que les céréales ainsi produites ne soient mises

sur le marché – ce serait un détournement des mesures ci-dessus - les textes communautaires imposent aux agriculteurs certaines obligations, en particulier celle de dénaturer leurs grains. Et là, en France, l'affaire devient absurde. Alors qu'ils sont sensés participer au développement des énergies vertes, les exploitants sont tenus de mélanger 5% de fioul à leurs grains, opération par ailleurs malcommode, malodorante, risquée et très coûteuse. Il faut ainsi mélanger 600 litres de fioul environ aux 10 tonnes de grains nécessaires pour chauffer une maison de 150 m<sup>2</sup>. Ne peut-on vraiment mieux faire ?

### MARCHÉS

#### CÉRÉMONIE D'ACCUEIL EN CHINE POUR LE PREMIER BATEAU DE BLÉ FRANÇAIS

A l'occasion d'une cérémonie d'accueil organisée le 14 décembre dans le port de Tianjin, dans la région de Pékin, les autorités chinoises se sont félicitées de la première livraison de blé français (60 000 tonnes) consécutive à l'achat de 700 000 tonnes à notre pays en octobre dernier. La Directrice Générale du Blé de la COFCO, société publique d'importation signataire du contrat, a tout particulièrement mis l'accent sur les mérites qualitatifs du blé français et sur les chances qu'ils donnaient à notre filière d'exportation de conquérir des positions sur le marché chinois.

C'est dans ce contexte qu'ont été conduits depuis lors des essais grandeur nature destinés à montrer l'aptitude du blé français à répondre aux besoins et goûts des consommateurs chinois. 300 tonnes de blé ont été être écrasées à cette fin dans les moulins de la société Baiyan à Shunde (près de Canton), la farine obtenue étant transformée en nouilles et pain vapeur. Ces essais ont été effectués en présence de techniciens du Collège des Grains de l'Université du Hénan et d'ARVALIS-Institut du Végétal, ainsi que de représentants de France Export Céréales. Les résultats seront présentés lors du séminaire consacré au blé français qu'organiserà France Export Céréales à Canton le 25 janvier 2005. Il s'agira de la 11<sup>ème</sup> édition de ce séminaire annuel destiné aux techniciens de la meunerie chinoise.

#### LES PÉRÉGRINATIONS D'UN BLÉ BEAUCERON DESTINÉ À LA MONGOLIE

En ces temps de pénurie de cargos vraquiers, le groupe SENALIA, premier gestionnaire français de silos portuaires, vient de réaliser une première à Rouen en chargeant sur conteneurs 4 200 tonnes de blé beauceron destinées à la Mongolie dans le cadre d'une opération d'aide alimentaire. Habillés de sacs plastique à glissière et dressés tout à tour à 40° sur des remorques élévatrices, les conteneurs ont été

emplis chacun de 20 tonnes de blé en 6 minutes, puis transférés sur des barges en direction du Havre où ils ont été embarqués à la mi décembre sur des navires de la CMA-CGM. Au port de réception - Xingang, au nord-est de la Chine- le blé devait être transféré dans des sacs de 50 kg, ce qui est courant en Chine, durant la première quinzaine de janvier. Il devait être ensuite acheminé par voie ferrée en 15 jours jusqu'à Oulan-Bator, avec changement de train à la frontière de la Mongolie à cause de la différence de largeur des voies.

L'expédition de blé par conteneurs demande certes plus de manutention que par vraquier. Toutefois, les conteneurs coûtent très peu, car ils servent avant tout à l'importation de produits industriels chinois et, en général, repartent vides vers la Chine. Par ailleurs, les tarifs des navires utilisés -de type omnibus- n'ont rien à voir avec ceux, actuellement très élevés, des vraquiers. Pour SENALIA, l'opération qui vient d'être réalisée devrait en précéder d'autres, surtout pour de petits lots.

#### BULGARIE : DES MILLIONS DE SOURIS DANS LES SEMIS DE BLÉ

Le nord-est de la Bulgarie, grenier à céréales du pays, était atteint à la mi-décembre par un véritable fléau avec le déferlement de millions de souris dans les champs de blé et d'orge. Selon l'Agence nationale de lutte contre les calamités agricoles, les cultures pourraient être complètement dévastées. Les souris, dont la densité peut aller jusqu'à 15 animaux pour 10 ares, se repaissaient des grains tout justes semés. Il semble que ce phénomène ait été provoqué par deux facteurs . D'une part, la moisson de l'été dernier ayant été excellente, les reliquats de grains dans les champs ont été plus abondants et les rongeurs d'autant plus attirés. D'autre part, il régnait jusque là dans la région affectée des températures de l'ordre de 15-20°, les plus élevées depuis un siècle à cette période, ce qui n'amenait pas les souris à hiberner.

En année normale, la récolte bulgare dépasse les 3 millions de tonnes de blé et s'élève en orge à 1 million de tonnes. Ces chiffres la place au-dessous de la plupart des pays d'Europe de l'Est, mais au-dessus de la Grèce.



**AGPB**  
CÉRÉALIER DE FRANCE

## NOUVEAUX DEBOUCHÉS

### 2005, L'ANNÉE DE L'INCORPORATION DIRECTE DU BIOÉTHANOL EN FRANCE ?

C'est acquis, des agréments supplémentaires seront accordés en France en 2005 aux producteurs de biocarburants, qui permettront un doublement de la production de bioéthanol. L'agrément donne la possibilité de supporter une taxation réduite des biocarburants.

La question est maintenant de savoir à quels types de producteurs de biocarburants les agréments nouveaux seront octroyés. Les organisations agricoles demandent qu'ils le soient exclusivement à des unités de production d'éthanol (distilleries). Cela permettrait de développer enfin l'utilisation de l'éthanol en incorporation directe dans les essences, démarche à laquelle sont prêts des distributeurs indépendants de carburants après l'avoir testée.

Dans le passé, les agréments ont été quasi-exclusivement attribués à la production d'ETBE, additif à l'essence obtenu par l'industrie pétrolière ou chimique à partir d'isobutylène (produit issu du raffinage) et de 47% d'éthanol seulement. Il en résulte deux inconvénients. D'une part, l'éthanol servant à cette production ne peut être autant valorisé que de l'éthanol incorporé en direct. En effet, pour que l'essence additivée d'ETBE soit compétitive, malgré le stade de transformation supplémentaire qu'implique la production d'ETBE, il faut que l'éthanol soit payé le moins cher possible. D'autre part, comme le confirment le ministère de l'Industrie et l'ADEME, les bilans écologique et énergétique de l'ETBE sont moins intéressants que ceux du bioéthanol.

## REVENU

### BONNE ANNÉE À NOUVEAU POUR LES CÉRÉALISERS AMÉRICAINS ...

D'après Flash-Agri Amérique du Nord, bulletin régional des Missions économiques du ministère de l'Economie et des Finances, le gouvernement américain aura versé cette année aux farmers 15,7 milliards de \$ de paiements directs, soit 35% de plus que prévu. C'est également davantage que la moyenne des dix dernières années, soit 13,4 Mds \$. Comme les prix américains supportent bien, eux aussi, la comparaison avec les dix années précédentes, le revenu des farmers connaîtra une amélioration de 24,5% en 2004.

Il est à noter qu'un tiers des exploitations agricoles américaines seulement est concerné par le versement de paiements directs, essentiellement celles qui produisent des céréales, du coton et des oléagineux.

Selon les estimations de la lettre mensuelle Agri-Us Analyse, les paiements directs à l'hectare de blé passeraient de 38 à 42 \$ à l'hectare entre les campagnes 2003/2004 et 2004/2005. En ce qui concerne le prix moyen du blé au producteur pour la récolte 2004, il devrait rester à peu près stable : 12,31 \$/quintal contre 12,49 pour la récolte 2003.

### ... ET MAUVAISE ANNÉE À NOUVEAU POUR LES CÉRÉALISERS FRANÇAIS

Le revenu réel des agriculteurs spécialisés en céréales et oléo-protéagineux chutera de 11% cette année. C'est en effet le chiffre publié le

17 décembre par le ministère de l'Agriculture quant à l'évolution du revenu net des actifs non salariés sur les exploitations spécialisées dans ces cultures.

Cette chute, malgré d'excellentes récoltes, résulte de plusieurs facteurs : la plongée des prix que provoque la dépréciation du dollar en compromettant nos exportations de grains hors de l'UE, l'augmentation des prix de certains intrants (du gazole en particulier, qui représente une part importante des coûts de production en cultures arables), une diminution de 18% de certaines subventions (subventions liées aux CTE, aides du Fonds des Calamités, diminution des primes de jachère industrielle), une augmentation de 29% des taxes foncières (en 2003 il y avait eu beaucoup de dégrèvements pour cause de calamités) et davantage d'amortissements.

Cumulée avec les évolutions des années précédentes, l'évolution de 2004 ramène le revenu réel des exploitants spécialisés en céréales et oléo-protéagineux à un niveau inférieur à celui des années 1990 à 1992. Alors qu'à l'époque ce revenu était supérieur de 12% au revenu moyen de l'ensemble des exploitations (toutes productions), il lui est maintenant inférieur de 21%.

## INFOCHIFFRES

### LES SURFACES FRANÇAISES DE CÉRÉALES EN QUELQUES REPÈRES

Surfaces de blé dans le total des surfaces de céréales	<b>56 %</b>
Surface de céréales dans le total des surfaces de grandes cultures (céréales + oléagineux + protéagineux + betteraves + pommes de terre de plein champ)	<b>83,6 %</b>
Surfaces de céréales dans la surface totale agricole française (grandes cultures + prairies + vignes + vergers)	<b>34,3 %</b>
Surfaces de céréales dans la superficie totale territoire	<b>18,4 %</b>

Sources : ONIC et Ministère de l'Agriculture

### LES UTILISATIONS DES CÉRÉALES FRANÇAISES

(campagnes 2000/01 à 2002/03)

	Toutes céréales	Blé tendre
1- Utilisations intérieures	<b>50,3%</b>	<b>53,9%</b>
dont alimentation animale	32,3%	29,8%
dont alimentation humaine	8,5%	13,5%
dont autres utilisations (industrielles non alimentaires, semences etc..)	9,5%	10,6%
2- Exportations	<b>49,7%</b>	<b>46,1%</b>
dont export vers autres pays UE	34,8%	25,8%
dont export vers pays-tiers	14,9%	20,3%

Source : ONIC

**BLE CONTACT souhaite à ses lecteurs  
une très bonne et très heureuse  
année 2005**

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.